

## **NOTICE**

## Notice : information de l'utilisateur

### Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux

Extrait mou de piment de Cayenne

**Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 3 semaines.

#### **Que contient cette notice ?**

1. Qu'est-ce que Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux
3. Comment utiliser Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux
4. Quelles sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux
6. Contenu de l'emballage et autres informations

#### **1. Qu'est ce que Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux et dans quel cas est-il utilisé ?**

Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux est utilisé pour le traitement externe des douleurs musculaires, douleurs lombaires par exemple, chez l'adulte et l'adolescent au-dessus de 12 ans.

#### **2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux**

##### **N'utilisez jamais Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux**

- si vous êtes allergique au piment de Cayenne, à d'autres sources de capsaïcinoïdes (par exemple le paprika) ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament (mentionnés dans la rubrique 6).
- sur une **peau lésée et sur des plaies**.

##### **Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux

- dans les cas plus sérieux quand votre état est accompagné **de rougeur, de gonflement ou de sensation de chaleur au niveau des articulations,**
- si vous souffrez de **douleurs articulaires permanentes,**
- si vous présentez des **douleurs intenses dans le dos** irradiant dans les jambes et/ou **associées à des signes neurologiques** (par exemple : engourdissement, fourmillements).

Par ailleurs, veuillez à respecter les précautions suivantes :

- Ne pas appliquer l'emplâtre **près des yeux, de la bouche, de la langue ou des lèvres.**
- Il est recommandé de **ne pas gratter la zone d'application** afin de ne pas endommager la peau.
- **Evitez les sources supplémentaires de chaleur** au cours du traitement. Le traitement doit être interrompu si une sensation excessive de chaleur est ressentie.

### **Enfants**

En l'absence d'expérience, l'utilisation de ce médicament n'est pas recommandée chez les enfants de moins de 12 ans.

### **Autres médicaments et Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux**

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

- L'emplâtre n'est pas destiné à être appliqué en même temps que d'autres produits [par exemple un autre rubéfiant (produits qui provoquent une rougeur de la peau en raison de l'augmentation du flux sanguin) ou des gels antidouleurs] sur la même zone d'application.
- Des interactions avec d'autres produits appliqués sur la même zone d'application peuvent survenir même plusieurs heures après le retrait de l'emplâtre.

### **Grossesse et allaitement**

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin avant de prendre ce médicament..

La substance active de l'emplâtre (extrait mou de piment de Cayenne) peut passer dans le lait maternel.

### **Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Il n'y a pas de raison de croire que l'utilisation de Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux pourrait avoir une influence sur l'aptitude à conduire des véhicules ou à utiliser des machines.

### **Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux contient de la graisse de laine.**

Ce médicament contient de la graisse de laine (lanoline), qui peut provoquer des réactions cutanées locales (par exemple eczéma).

## **3. Comment utiliser Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux ?**

Veuillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

### Posologie

Appliquez **un emplâtre par jour** au maximum.

### Mode d'administration

L'emplâtre ne doit être appliqué que sur **une peau sèche et saine.**

Retirez le film protecteur et appliquez l'emplâtre côté adhésif sur la peau **au niveau de la zone douloureuse.**

L'emplâtre doit être appliqué pendant 4 à 8 heures au maximum.

Pour enlever l'emplâtre, soulevez un coin puis retirez l'emplâtre avec précaution.  
Lavez-vous les mains au savon et à l'eau après avoir touché et manipulé l'emplâtre.  
Les résidus éventuels d'emplâtre demeurant sur la peau peuvent être éliminés avec de l'huile végétale, de la crème hydratante ou de l'eau froide.  
Respectez un intervalle d'au moins 12 heures avant l'application d'un autre emplâtre au même endroit.

### **Durée du traitement**

Le traitement peut être poursuivi tant que la douleur persiste, si nécessaire jusqu'à 3 semaines. Veuillez consulter votre médecin si les symptômes persistent.

### **Si vous avez utilisé plus de Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux que vous n'auriez dû**

Avec l'emplâtre, une surdose est extrêmement peu probable.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

## **4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?**

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

La substance active de l'emplâtre provoque une augmentation de la circulation sanguine accompagnée d'une rougeur notable de la peau et d'une sensation de chaleur. Cette réaction fait partie de l'effet normal de la préparation et disparaît généralement peu de temps après le retrait de l'emplâtre.

### **Effets indésirables rares** (peuvent affecter jusqu'à 1 patient sur 1 000)

Des réactions d'hypersensibilité cutanée (allergiques) se manifestant par une rougeur, des démangeaisons et une éruption vésiculeuse peuvent survenir au site d'application de l'emplâtre. Dans ce cas, l'emplâtre doit être retiré et le traitement doit être arrêté.

Si une sensation de brûlure, des picotements ou des démangeaisons excessifs surviennent **pendant les premiers jours de traitement**, l'emplâtre doit être retiré et le traitement doit être arrêté.

### **Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via :

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

[www.afmps.be](http://www.afmps.be)

Division Vigilance :

Site internet : [www.notifieruneffetindesirable.be](http://www.notifieruneffetindesirable.be)

e-mail : [adr@fagg-afmps.be](mailto:adr@fagg-afmps.be)

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

## 5. Comment conserver Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux ?

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Après utilisation, l'emplâtre doit être placé dans un sac en plastique bien fermé et jeté avec les ordures ménagères. Se laver les mains à l'eau et au savon après avoir manipulé l'emplâtre. Eviter le contact avec les yeux ou la bouche, la langue et les lèvres.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Après première ouverture du sachet scellé, à utiliser endéans les 3 mois.

## 6. Contenu de l'emballage et autres informations

### Ce que contient Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux

- La substance active est :  
L'extrait mou de piment de Cayenne.  
Chaque emplâtre médicamenteux contient 112 – 167 mg d'extrait mou de piment de Cayenne (4-7:1) correspondant à 4,8 mg de capsaïcinoïdes, exprimés en capsaïcine.  
Solvant pour extraction : éthanol (80 % v/v).
- Les autres composants sont : glucose sous forme liquide ; eau purifiée ; 2,2'-méthylène-bis-(6-tert-butyl-4-méthylphénol) ; mélange poudre de racine d'Iris/farine de riz ; caoutchouc ; poly (butadiène-block-styrène) (76.5:23.5) ; cis-1,4-polyisoprène ; talc (E553b) ; bêta-pinène homopolymère ; poly (2-méthylbut-2-ène-co-penta-1,3-diène) ; glycérol ester de colophonie hydrogénée ; huile de paraffine ; graisse de laine ; tissu viscose (support de l'emplâtre) ; papier siliconé d'un côté (film protecteur).

### Aspect de Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux et contenu de l'emballage extérieur

Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux est un emplâtre rectangulaire perforé (18 x 12 cm) avec support en viscose. Il est disponible en sachet de 1 ou 2 emplâtres.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

### Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant

Beiersdorf AG  
Beiersdorfstrasse 1-9  
22529 Hamburg  
Allemagne

**Numéro d'autorisation de mise sur le marché**  
BE259515

**Ce médicament est autorisé dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen sous les noms suivants :**

Allemagne	Rheumaplast 4,8 mg wirkstoffhaltiges Pflaster
Belgique	Hansamedic Wärmepflaster 4,8 mg wirkstoffhaltiges Pflaster
	Hansamedic Emplâtre Chauffant 4,8 mg emplâtre médicamenteux
	Hansamedic Warmtepleister 4,8 mg Pleister
Espagne	Hansaterm 4,8 mg apósito adhesivo medicamentoso
Grèce	ΛΕΟΝΤΟΣ Έμπλαστρο 4,8mg
Luxembourg	Hansamedic Wärmepflaster 4,8 mg wirkstoffhaltiges Pflaster
Portugal	Hansaplast 4,8 mg emplastro medicamentoso

**Mode de délivrance**

Médicament non soumis à prescription médicale.

**La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 02/2024.**